



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAÔNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°70-2020-129

PUBLIÉ LE 3 JUILLET 2020

Sommaire

PREFECTURE

70-2020-07-03-012 - Arrêté DDCSPP 2020/99 du 03 juillet 2020 autorisant Monsieur Arnaud FOURTIER à recruter des personnes titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique pour surveiller en autonomie la piscine des Jardins de l'Etang à Noidans le Ferroux (2 pages)

Page 3

PREFECTURE

70-2020-07-03-012

Arrêté DDCSPP 2020/99 du 03 juillet 2020 autorisant
Monsieur Arnaud FOURTIER à recruter des personnes
titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage
aquatique pour surveiller en autonomie la piscine des
Jardins de l'Etang à Noidans le Ferroux

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Direction départementale
de la cohésion sociale et de
la protection des populations

ARRÊTÉ DDCSPP 2020 / 99 du 3 juillet 2020

Autorisant Monsieur Arnaud FOURTIER à recruter des personnes titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique pour surveiller en autonomie la piscine des Jardins de l'Étang à Noidans le Ferroux

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du sport et notamment l'article A 322-11 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 70-2019-11-26-015 du 26 novembre 2019, portant délégation de signature à M. Thomas CLÉMENT, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône ;

Vu l'arrêté DDCSPP n° 2019-001 du 27 novembre 2019, portant subdélégation de signature de M. Thomas CLÉMENT, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône, en faveur des cadres relevant de sa direction ;

Considérant le dossier déposé à l'appui de la demande de dérogation émanant de Monsieur Arnaud FOURTIER, responsable légal de la SASU Détente Aqua Golf, Les Jardins de l'Étang, 14, rue de Traves à Noidans le Ferroux (70130) ;

Sur proposition du directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône ;

A R R Ê T E

Article 1.

Monsieur Arnaud FOURTIER est autorisé à recruter des personnes titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique en vue de garantir la surveillance des activités aquatiques et de baignade de la piscine des Jardins de l'Étang à Noidans le Ferroux :

- du 4 juillet au 31 août 2020 inclus, M^{me} MOUGIN Lisa,
- du 4 juillet au 31 août 2020 inclus, M^{me} GEGOUT Élisabeth,
- du 4 juillet au 31 août 2020 inclus, M. FOURTIER Hugo,
- du 4 juillet au 31 août 2020 inclus, M. GUILLOT Émile.

Article 2.

Cette autorisation peut être retirée à tout moment en cas d'irrégularité ou d'atteinte à la sécurité des personnes.

Article 3.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon - 30, rue Charles Nodier - 25000 Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 4.

Le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône, Monsieur Arnaud FOURTIER et Monsieur le maire de Noidans le Ferroux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône et dont une copie leur sera transmise.

Pour la préfète et par subdélégation,
Le chef de service « jeunesse, sport
et vie associative »



Jérôme SCHNOEBELEN